

# La sécurité avant tout

## PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE



### VERROUILLAGE

La menace est à l'intérieur. Toutes les portes intérieures et extérieures sont verrouillées. Personne ne peut entrer ni sortir de l'édifice. Tous les élèves et le personnel sont placés hors de la vue. Toutes les lumières et tous les téléphones cellulaires sont éteints.



### CONFINEMENT

La menace est à l'extérieur. Tous les élèves et le personnel sont à l'intérieur. Toutes les portes extérieures sont verrouillées. Personne ne peut entrer ni sortir de l'édifice. Les cours se poursuivent à l'intérieur de l'école.



### RELOCALISATION

Situation d'urgence. Évacuation du bâtiment de façon sécuritaire et en silence. Les élèves et le personnel se dirigent vers le lieu de rassemblement à l'extérieur de l'école. Tous les effets personnels sont laissés derrière, sauf pour les téléphones cellulaires.

*Ces procédures s'appliquent à tous les édifices et écoles du District scolaire francophone Sud.*

## La sécurité avant tout

### Communications avec les parents en situation d'urgence

- La priorité des écoles est de voir à la sécurité des élèves et du personnel. Dans une situation d'urgence, les écoles ne répondront à aucune demande de renseignements et n'envoieront aucune information aux parents.
- Le District scolaire francophone Sud communiquera avec les parents par l'entremise de courriels, de textos, du site Web ou des médias locaux.
- Sachez que tous les détails ne peuvent pas être divulgués afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes impliquées ou d'entraver le processus d'enquête en cours.
- Après un incident, de l'information additionnelle sera partagée et un suivi sera effectué directement auprès des familles concernées par l'entremise des canaux appropriés.

### Est-ce que vos coordonnées sont à jour?

- Les parents, tutrices et tuteurs reçoivent les messages d'information par l'entremise des coordonnées remises à l'école en début d'année scolaire à l'aide de la fiche d'information de l'élève.
- Les parents, tutrices et tuteurs sont responsables de garder ces coordonnées à jour tout au long de l'année scolaire.
- Si l'information fournie à l'école en début d'année scolaire change durant l'année, il est primordial d'en informer l'école car les coordonnées indiquées sur la fiche de l'élève seront utilisées pour communiquer avec les parents, tutrices et tuteurs en cas d'urgence.

Renseignements :

<https://francophonesud.nbed.nb.ca/district-scolaire/protocole-d-urgence>



**District scolaire  
francophone Sud**

*Apprendre. Grandir. Devenir.*